

**ALLOCUTION DE MONSIEUR DIRECTEUR GENERAL DES FORETS ET
DES RESSOURCES NATURELLES A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE
L'ATELIER D'ECHANGES SUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE
NATIONALE APA**

(Grand Popo, le 23 Avril 2013)

Avril 2013

- Madame la Directrice de Programme de Promotion de l'Agriculture de la Coopération Technique Allemande (ProAgri) ;
- Madame la Représente de l'Initiative pour le Renforcement des Capacités en matière d'Accès et de Partage des Avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques (APA) ;
- Monsieur le Point Focal de la Convention sur la Diversité Biologique ; (CDB) ;
- Monsieur le Directeur Exécutif de CeSaReN ONG ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des divers ministères sectoriels ;
- Mesdames et Messieurs les Enseignants Chercheurs et Responsables de Laboratoire en vos divers rangs et qualités
- Mesdames et Messieurs les responsables des Organisations de la Société Civile, des Entreprises privées utilisatrices des Ressources Génétiques et des Connaissances traditionnelles,
- Messieurs les Représentants des Praticiens de la Médecine Traditionnelle et des Communautés locales.
- Honorables invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

Permettez-moi, avant tout propos, de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de souhaiter la bienvenue dans cette ville historique de Grand Popo et de témoigner ma profonde gratitude à vous tous qui avez bien voulu faire le déplacement pour répondre présents à cette rencontre en dépit de vos nombreuses occupations. Votre présence à cette assise constitue un symbole vivant de l'importance que vous accordez aux questions liées à la conservation et valorisation de la biodiversité, à l'économie verte, au développement durable pour ne citer que ceux là.

Mesdames et Messieurs,

Le thème qui nous réunit ici à savoir l'Accès aux ressources génétiques et le Partage des Avantages (APA) issus de leur exploitation a été ajouté, en 1992, aux objectifs de la Convention sur la diversité biologique à la demande des pays en développement qui concentrent sur leurs territoires environ 80 % des ressources génétiques mondiales afin

de leur donner le moyen de commercialiser de façon profitable "leurs" ressources génétiques afin de contribuer à la réduction de la pauvreté, de créer une incitation économique pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

Pour concrétiser cet objectif, la communauté internationale a adopté le 29 octobre 2010 à sa dixième Conférence des Parties à la CDB tenue à Nagoya au Japon, un Régime international sur l'Accès et le Partage des Avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques (Protocole APA).

Au vu de l'importance de l'APA, le Bénin a procédé à la signature du protocole le 28 octobre 2011 et a initié, avec l'appui des partenaires locaux, nationaux et internationaux, plusieurs actions pour informer, sensibiliser, communiquer et renforcer les capacités des acteurs nationaux et régionaux sur l'APA. Cette démarche a permis d'avancer considérablement dans le processus de ratification du protocole et de nous rendre aptes à poursuivre la mise en œuvre du Protocole au niveau national.

Mesdames et Messieurs,

Honorables Invités,

L'APA s'intègre parfaitement bien dans les principes de l'économie verte. En effet, comme vous le savez sans doute déjà, si les ressources génétiques sont exploitées de manière rationnelle et dans l'esprit du Protocole de Nagoya, elles peuvent contribuer de manière substantielle à la réduction de la pauvreté et c'est le plus grand défi de notre temps. Il est donc important pour nous de jouer notre partition de sorte que les bénéfices découlant de l'utilisation et de l'accès aux ressources génétiques ainsi qu'aux connaissances traditionnelles associées soient partagés équitablement avec les pays et les communautés qui les ont fournies.

Jouer notre partition signifie un engagement collectif pour profiter de l'opportunité que nous offre ce Protocole. Cette mobilisation ne peut se construire et aboutir à de bons résultats que si des bases réelles et consensuelles de mise en œuvre de ce processus complexe qu'est l'APA sont définies et acceptées par tous.

Définir les bases signifie qu'une stratégie correcte, fiable et participative est élaborée au niveau national et s'applique à tous. Ce processus n'est pas facile compte tenu de la complexité de l'APA, des mécanismes nationaux existants, de la nécessité d'impliquer plusieurs secteurs dans le processus et enfin de s'intégrer dans la coopération bilatérale et multilatérale vu l'inexistence de frontières pour les ressources génétiques.

Mesdames et Messieurs,

Chers participants

Au regard de tout ce qui précède, vous convenez avec moi que l'élaboration d'une stratégie pertinente et surtout applicable ne peut être perçue comme étant le devoir d'une partie prenante prise isolément. La réussite de cette mission citoyenne ne sera efficace et efficiente que lorsque chaque partie prenante y aura contribué à sa manière. C'est pourquoi cet atelier d'échanges sur l'élaboration d'une stratégie nationale APA vient à point nommé pour permettre à chacun et à tous de cerner la complexité du processus, d'identifier la partition à jouer et surtout d'inciter notre engagement au processus.

Mesdames et Messieurs, chers participants

C'est vous dire que le présent atelier revêt pour nous une importance toute particulière, présente un enjeu de taille et constitue un défi majeur du moment où vous serez amenés à :

- mieux comprendre les fondements et principes d'une stratégie APA
- réfléchir sur les grandes orientations de la stratégie nationale APA
- définir les prochaines étapes et modes de collaboration dans l'élaboration de la stratégie.

Je suis convaincu que vous accorderez toute l'attention nécessaire aux différentes étapes de cet atelier et que vous conduirez des débats libres, ouverts dans un climat de convivialité et de confiance mutuelle. D'ores et déjà, je suis rassuré qu'avec l'expertise nationale remarquable ici réunie et le professionnalisme des facilitateurs invités, les objectifs fixés pour cet atelier seront pleinement atteints.

Je m'en voudrais de terminer mes propos sans remercier très sincèrement l'Initiative pour le renforcement des capacités en matière d'APA et la Coopération Technique

Allemande (GIZ) pour les appuis technique et financier continus qu'elles ne cessent d'apporter au Bénin dans la mise en œuvre du Protocole. Notre souhait est que ces soutiens nous accompagnent jusqu'à la mise en œuvre totale du Protocole.

Mes remerciements vont également au Directeur Exécutif de l'ONG CESAREN qui a su créer avec le Point Focal APA , un cadre et une intelligente synergie d'action avec les autres parties prenantes pour assurer une bonne continuité des activités et donner un rythme soutenu et harmonieux à la mise en œuvre du Protocole au Bénin.

C'est sur ces mots que je déclare ouvert, ce jour 23 Avril 2013, l'atelier d'échanges sur l'élaboration de la stratégie nationale APA.

Plein succès à vos travaux.

Je vous remercie.